



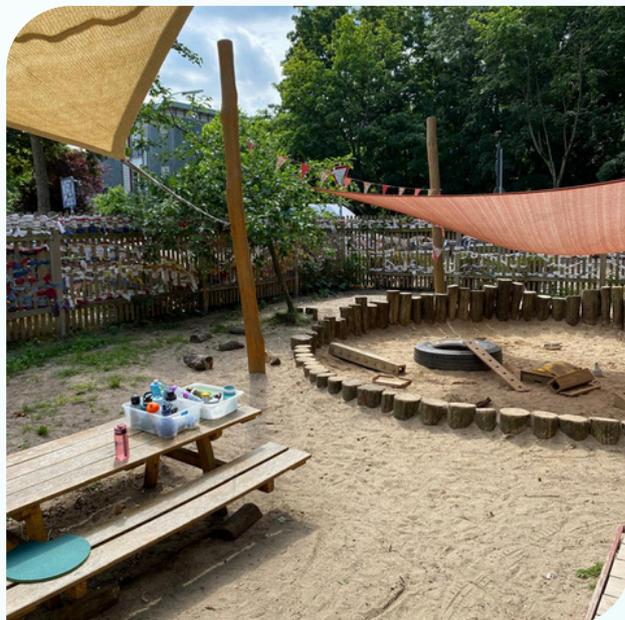
Regards croisés

2025

**AGIR AUJOURD'HUI,
PRÉPARER DEMAIN
DÈS LES 1000 PREMIERS JOURS**



EXTRAIT DE NOS VOYAGES



NORVÈGE, 2022 / ALLEMAGNE, 2024

SOMMAIRE

- 1 AVANT-PROPOS.....p.1
- 2 DEVENIR PARENT AUJOURD’HUI.....p.3
- 3 ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS
DE LA PETITE ENFANCE.....p.7
- 4 L’ACTION DES POUVOIRS PUBLICS.....p.10
- 5 NOTRE VISION.....p.12



AVANT-PROPOS

Notre environnement nous construit ; le capital génétique ne décide pas de tout !

Fort de ce constat issu de la **littérature scientifique internationale**, l'Association et ses partenaires décident chaque jour d'engager tous leurs efforts à **réduire les inégalités dès les 1000 premiers jours**.

Environ 50% du développement de l'enfant se fonde sur **les expériences quotidiennes** ; ce **dialogue permanent entre génétique et environnement façonne l'avenir des jeunes générations**. Les **parents et les professionnels de l'enfance sont en première ligne**. Éclairés par des **connaissances robustes et à jour**, ils sont à même de participer activement à nourrir des **relations de qualité, sécurisantes et soutenantes**, bases du développement global et à accompagner le plein potentiel de chaque enfant.

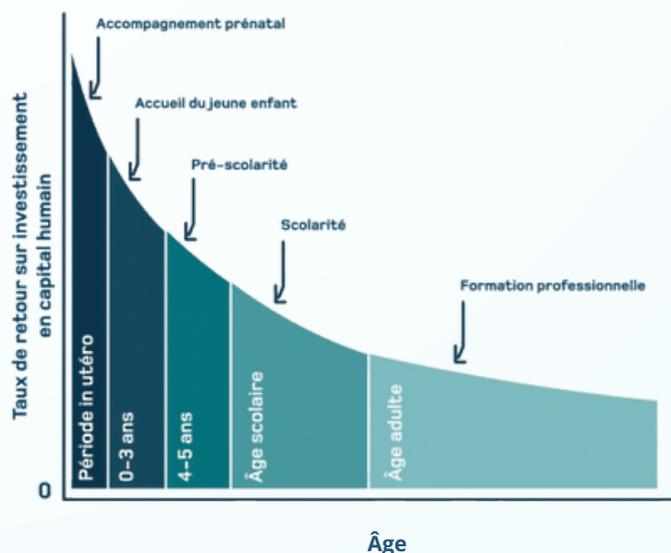
6 GRANDS ENJEUX*



- ✓ **Promouvoir** un modèle intégré pour une meilleure prise en compte des intérêts de l'enfant dans notre société
- ✓ **Développer** la prévention précoce, l'investissement le plus rentable pour une société
- ✓ **Soutenir** la natalité pour assurer un avenir solidaire aux générations futures
- ✓ **Réduire** durablement les inégalités dès la petite enfance en soutenant les parents et donnant à chaque enfant les chances de développer son plein potentiel
- ✓ **Investir** en faveur de la qualité éducative dès les premières années de vie dans une démarche de prévention précoce et de réduction des inégalités
- ✓ **Revaloriser** les métiers de la petite enfance et améliorer l'attractivité de ces professions en leur redonnant du sens grâce à la qualité

* En concordance avec la Déclaration de Tachkent, Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance : Déclaration de Tachkent et engagements à l'action pour la transformation de l'éducation et la protection de la petite enfance, 16 novembre 2022, Unesco

LA DÉMARCHE INÉDITE D'ENSEMBLE POUR LA PETITE ENFANCE



1€ investi dans la petite enfance permet d'éviter
13€ en coût de réparation

Inspiré du modèle écosystémique de Urie Bronfenbrenner, 1979

Source : Pr. James Heckman, prix Nobel d'économie en 2000

Créée en 2016, à l'initiative de Nathalie Casso-Vicarini, l'association Ensemble pour la Petite Enfance a pour objectif de **réduire durablement les inégalités de naissance**.

L'association développe une **approche écosytémique unique** en fédérant une communauté engagée en faveur de la **prévention précoce**. Le point de départ est l'**analyse des besoins des premiers concernés et le maillage territorial déjà en place**.

Agir au plus tôt sur le parcours des enfants dans l'intérêt général est l'approche choisie. Elle repose sur la **réduction des inégalités** par le partage d'**actions innovantes solidement ancrées dans la dynamique de recherche et d'amélioration continue des pratiques**, produisant des **impacts durables à haute valeur ajoutée sociale**. Elle est suivie par une communauté de plus de **2 millions de parents et professionnels**, en France et à l'international.

EPE outille les acteurs de l'environnement du jeune enfant au-delà de tout clivage géographique et politique.



DEVENIR PARENT AUJOURD'HUI

CONSTATS

- **663 000** naissances en 2024 contre 818 000 naissances en 2014, soit une baisse continue de 18.95 % constatée en 10 ans.¹
- **2/3** des parents déclarent un sentiment d'isolement et de solitude, **3/5** des parents expriment rencontrer des difficultés avec leurs enfants.²
- Le suicide est la première cause de **mortalité maternelle** dans la 1ère année de vie de l'enfant.³
- Le taux de couverture en termes de places d'accueil était de **60,3** places pour **100** enfants de **moins de 3 ans**, en 2024.⁴
- La durée du congé parental est de **1 à 3 ans**, son indemnisation est comprise entre **167,22 € à 448,42 €** par mois.

À titre d'exemple en Europe, l'Allemagne offre une indemnisation à hauteur de 65 % du revenu brut, plafonnée à 1 800 € par mois, pour une durée maximale de 12 ou 14 mois.

ENJEUX

- ✓ **Améliorer** le soutien à la parentalité (sensibilisation sur le développement de l'enfant, développement des congés parentaux et modes d'accueil)
- ✓ **Agir** sur la santé mentale (des parents), grande cause nationale 2025

1. INSEE
2. UNAF, 2018
3. Rapport Cour des Comptes Mai 2024 : La politique de périnatalité
4. CNAF, Rapport 2024 de l'Observatoire national de la petite enfance : une plongée dans les modes d'accueil des jeunes enfants

LES RECOMMANDATIONS



1.

Mettre en place une **politique familiale durable et lisible** permettant de soutenir la natalité (universalité des allocations familiales sans condition de ressource à déclencher dès l'entretien prénatal, meilleure prise en compte du QF, allocation renforcée en faveur des familles monoparentales).

2.

Développer et pérenniser des **lignes budgétaires** pour des actions **évaluées** en faveur du soutien à la parentalité.

3.

Augmenter le montant de l'indemnisation, la durée et élargir l'accessibilité du **congé parental** à toutes les professions pour accroître la possibilité de présence parentale auprès de l'enfant durant la première année de sa vie

4.

Outiller et former les professionnels de santé et de périnatalité en matière de **santé mentale** des jeunes parents à travers un socle commun de connaissances scientifiques.

Illustration : La Maison des 1000 premiers jours®

Les Maisons des 1000 premiers jours constituent une réponse concrète à ces différents enjeux. Les groupes de parents dans un format de pair-aidance, accompagnés par un facilitateur, sont reconnus par la littérature scientifique internationale comme une aide efficace dans la durée. Les premiers présentent des résultats significatifs :

90 %

des parents affirment se sentir moins isolés face aux difficultés qu'ils rencontrent grâce aux groupes de pair-aidance.

97 %

constatent une diminution des symptômes de leur dépression post-partum.

60

Maisons des 1000 premiers jours accompagnées par EPE



**Une démarche agile qui s'inscrit dans la chaîne de prévention précoce
dès l'entretien prénatal**

Ensemble pour la Petite Enfance accompagne les porteurs de projet dans la mise en place du dispositif, la formation des facilitateurs et l'évaluation de son impact, tout en veillant à son adaptation aux besoins spécifiques des territoires.

LE FONCTIONNEMENT D'UNE MAISON

Un maillon de la chaîne de prévention précoce qui fédère les services aux familles

Qui ?



- 10 parents
- 10 bébés
- Un facilitateur **formé** à la relation parents/enfants et au développement de l'enfant

= 1 groupe de **pair-aidance**

Quand ?



Chaque **même** groupe se réunit **2x/mois** pendant **1000 premiers jours**.



Confiance

Les 5 piliers



Gratuité

Mixité

Universalité

Proximité

Neutralité

En Australie, **pays pionnier depuis 1964**, **80 à 83%** des parents sont accompagnés dans des groupes de pair-aidance.

Les Maisons des 1000 premiers jours s'inscrivent dans une logique d'universalisme proportionné en allant vers les bénéficiaires, avec une implantation privilégiée dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Cette pièce stable ou itinérante accueille les futurs parents et s'installe en PMI, LAEP, centre social, crèche, maternité, bus, jardin...



“Agir tôt dans le parcours de vie de l'enfant et des familles pour une prévention précoce”

Dr Boris Cyrulnik et Pr Antoine Guedeney

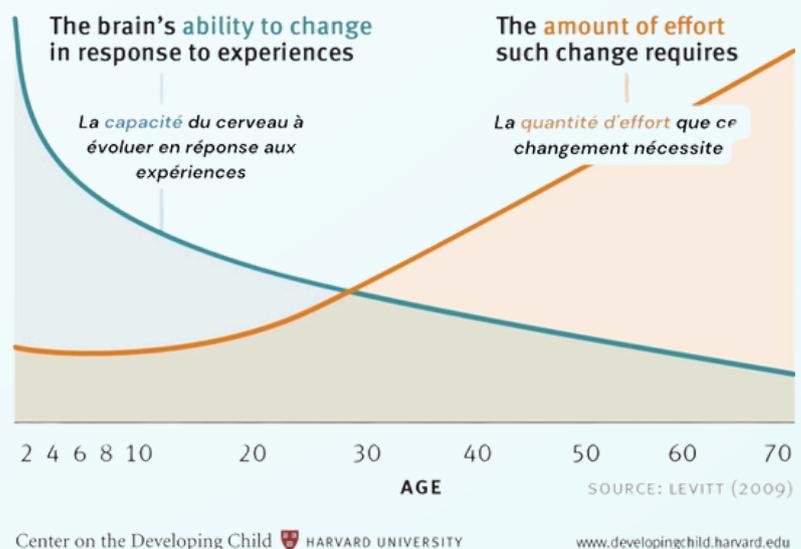
ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELLS DE LA PETITE ENFANCE

CONSTATS

- Les récents rapports de la Cour des comptes, de l'Assemblée nationale et de l'IGAS se font l'écho d'un retard massif de la France en matière de qualité dans les milieux petite enfance.⁵
- **27e rang sur les 35** : c'est le classement de la France dans les pays de l'OCDE en matière de qualification des professionnels de la petite enfance.⁶
- **75%** des professionnels de la petite enfance et des parents se sentent démunis et sont en demande de ressources fiables.
- La rémunération moyenne des professionnels de la petite enfance est de 1 500 à 1 800 € brut/mois.⁷
- Les assistantes maternelles constituent le premier mode d'accueil⁸ en France et 48 % des assistantes maternelles partiront à la retraite d'ici 2030, soit environ 151 800 professionnelles.^{9,10}
- La loi autorise **60% d'effectifs non diplômés** au sein des structures d'accueil du jeune enfant.
- En France, ces ratios sont en moyenne de **1 professionnel pour 6 enfants**, alors que le ratio moyen européen est de 1/3 à 1/4.

ENJEUX

- ✓ **Améliorer** l'attractivité des métiers de la petite enfance
- ✓ **Redonner** du sens au métier en améliorant les conditions de travail actuelles et la qualité des formations et de l'accompagnement



5. Rapport de la Cour des comptes sur la politique du jeune enfant, rapport de l'Assemblée Nationale sur le modèle économique des crèches et sur la qualité de l'accueil des jeunes enfants au sein de leurs établissements et rapport de l'IGAS sur la Qualité de l'accueil et prévention de la maltraitance dans les crèches

6. Selon l'OCDE, Grands Défis 3

7. Selon Fepem

8. Selon l'Assmat

9. Décret du 9 juin 2010

10. Selon l'Arrêté du 29 juillet 2022 relatif aux professionnels autorisés à exercer dans les modes d'accueil du jeune enfant - Légifrance

LES RECOMMANDATIONS



1.

Ajuster les **formations initiales et continues** pour les professionnels de la petite enfance à la lumière des dernières **connaissances scientifiques** afin de garantir une qualité éducative.

2.

Prioriser une **revalorisation salariale** des métiers de la petite enfance (sur le modèle de la prime "SÉGUR de la santé").

3.

Définir et déployer un **socle de compétences « petite enfance » commun et interdisciplinaire**, avec des connaissances scientifiques à jour sur le développement de l'enfant.

4.

Ajuster le **ratio d'encadrement** à 1 adulte pour 4-5 enfants (pour une meilleure réponse aux besoins individuels de chaque enfant).¹¹

5.

Assortir le non-respect du **référentiel IGAS** à des sanctions financières en matière de pratiques éducatives.

6.

Mettre en place une **mesure d'impact régulière et obligatoire** pour ajuster les pratiques professionnelles au quotidien.

7.

Développer des **modèles vertueux d'accueil** comme les crèches associatives et coopératives.

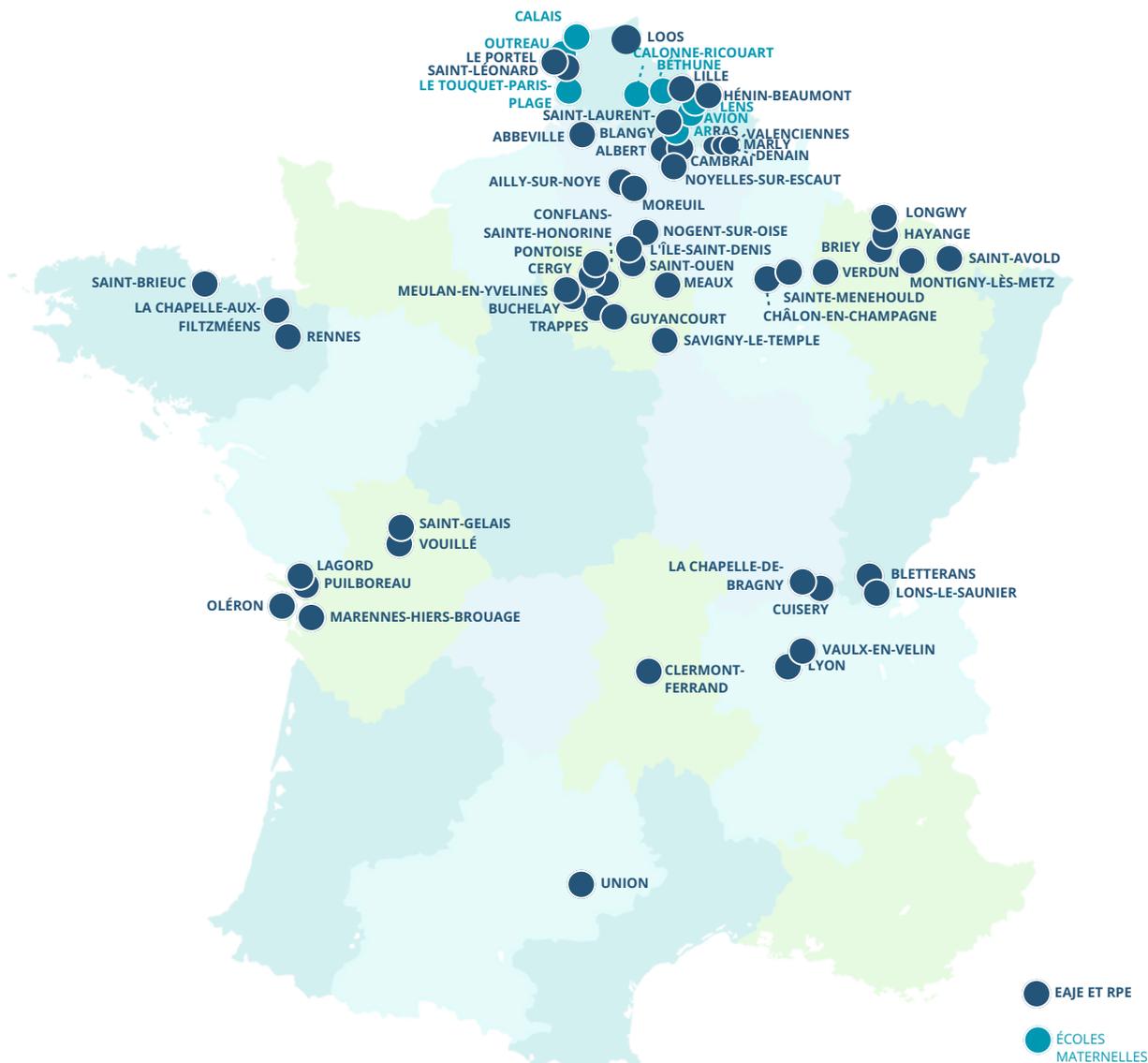
11. Rapport Les 1000 premiers jours : Là où tout commence



Illustration : Le dispositif Accompagne-moi... !®

Ce dispositif constitue une solution concrète pour favoriser l'ajustement des pratiques éducatives et soutenir le développement des compétences psychosociales (socles du développement global).

Il est évalué au Québec et ajusté en France par Ensemble pour la Petite Enfance en partenariat avec l'Université de Bordeaux et l'INSERM.



Première approche française d'amélioration continue de la qualité en structure d'accueil
individuel et collectif

Dispositif d'intérêt général en santé sociale dès la petite enfance, intervenant au plus tôt sur le
parcours des enfants : de 18 mois à 5 ans¹²

Adaptable à tous les territoires auprès des professionnels petite enfance et de l'école maternelle

12. Quality Improvement Process in Childcare Facilities: Results of a Qualitative Study, European Journal of Public Health, Volume 33, Issue Supplement_2, October 2023, ckad160.835, <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckad160.835>



L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

CONSTATS

Le parcours du jeune enfant en France se divise entre le soutien à la famille, les lieux d'accueil et l'école maternelle. Cela **creuse des ruptures** dans la continuité de l'accompagnement et accroît les inégalités sociales et éducatives.

- En Allemagne les Kitas accueillent les enfants de 0 à 6 ans
- En Norvège, les kindergarten accueillent les enfants de 0 à 7 ans
- Un même Ministre traite des questions liées à l'enfance.

La pauvreté infantile est supérieure à celle des adultes : **1 enfant sur 5** vit sous le seuil de pauvreté en 2025.¹³

Les pouvoirs publics français allouent leur budget à des secteurs jugés plus urgents et plus visibles tels que l'éducation ou la santé, au détriment de la prévention précoce. Le budget alloué au secteur pré primaire est de 3 à 4 milliards d'euros, soit **5 à 6% du budget total accordé à l'éducation**.¹⁴

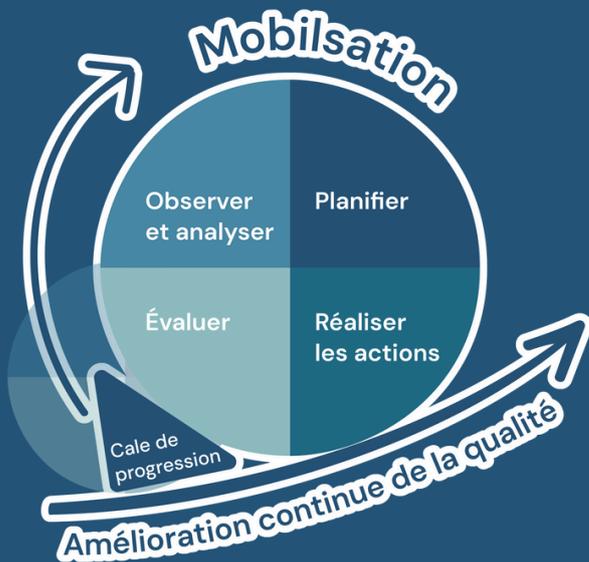
ENJEUX

- ✓ Favoriser la cohésion sociale entre les différentes parties prenantes et encourager la continuité éducative
- ✓ Garantir au plus tôt les conditions nécessaires à l'ascenseur social
- ✓ Augmenter le budget alloué pour la petite enfance dans des actions impactantes et évaluées

13. Selon la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

14. Selon le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

LES RECOMMANDATIONS



1.

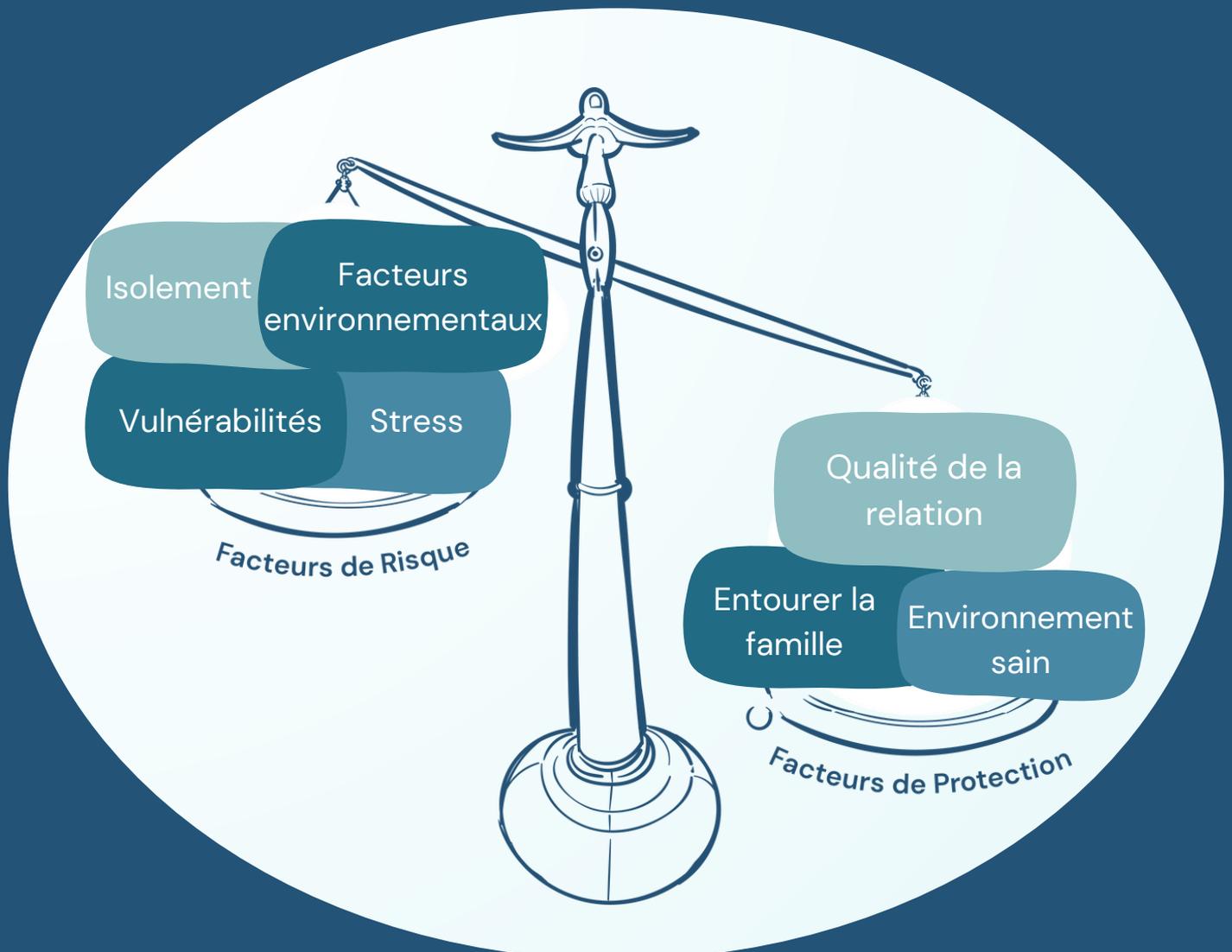
Mettre en place une **approche interministérielle** de la petite enfance.

2.

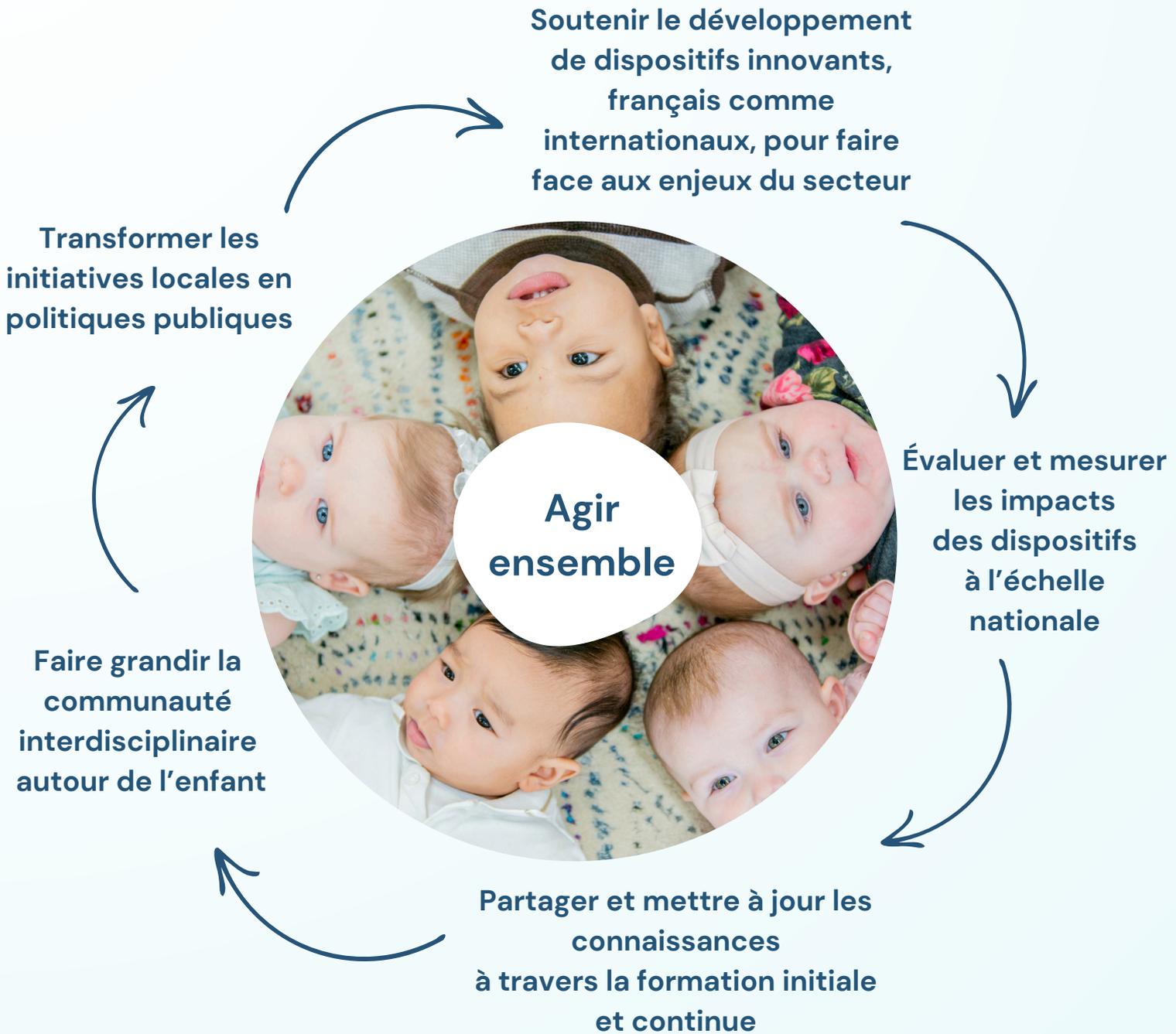
Investir significativement dans la **prévention précoce**, investissement le plus rentable pour la société (cf. Pr. James Heckman).

3.

Placer **l'intérêt de l'enfant** au centre de nos décisions les concernant (illustrations : ratio dans les EAJE, politique de délégation de service public, aménagement de nos espaces extérieurs, politique de congés...).



NOTRE VISION



Avec le soutien de nos fidèles partenaires

Partenaires publics



Partenaires privés



ENSEMBLE

AGISSONS AUJOURD'HUI,
POUR PRÉPARER DEMAIN

S'ENGAGER À NOS CÔTÉS !



Ensemble pour la Petite Enfance



Ensemble pour la Petite Enfance



@eduensemble



@ensemblepourlapetiteenfance